N° 4291. — 4e Année. CINQ CENTIMES Lundi 2 Mai 1892

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 28
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal; à Lille, 51, rue Nationale; à PARIS, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES, pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de Publicité générale, 5, rue Auguste Orts.

TÉLÉPHONE

DERNIER APPEL !

ÉLECTEURS,

Nous n'avons plus, à cette heure, qu'à vous adjurer de vous rendre en masse au scrutin.

Qu'aucun de vous ne manque à son devoir électoral ! Qu'aucun républicain ne s'abstienne ! Qu'il ne manque pas une voix à la liste de concentration républicaine !

Dans cet important scrutin, où les intérêts de la République et de notre chère ville sont en jeu, aucun électeur n'a le droit de s'abstenir.

L'abstention serait une désertion !

Et surtout, que la plus grande discipline soit observée dans les rangs républicains !

Que les questions de personnes soient négligées, que les préférences particulières soient sacrifiées à l'intérêt général !

Il ne s'agit pas de voter pour tel ou tel candidat, mais pour les principes représentés et défendus par la liste tout entière.

Les partis adverses, marchent au scrutin comme un seul homme, et déposent dans l'urne la liste de leurs comitésans une modification, sans une rature.

Faisons de même !

Pénétrons-nous bien de cette vérité : que toute suppression d'un candidat, tout changement apporté à la liste, constitue une voix perdue, dont bénéficieront, par contre coup, les listes opposées.

Si nous voulons triompher, il nous faut faire abnégation de toutes préventions personnelles, et nous conformer à la plus rigoureuse discipline.

Pas de divergences particulières ! Pas de défaillances !

Le vote que nous émettons aujourd'hui, c'est surtout et avant tout une manifestation de notre foi républicaine.

Aux urnes, donc ! Et que la liste de concentration républicaine sorte tout entière du scrutin.

Tel doit être le mot d'ordre fidèlement suivi !

De l'union ! De la solidarité ! De la discipline !

Et nous remporterons la victoire !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

L'« AVENIR DE RONBAIX-TOURCOING »

ROUBAIX

Candidats Républicains

1. Dr LARGILLIÈRE, ancien conseiller général, conseiller sortant.
2. Henri DESCHAMPS, conseiller d'arrondissement, administrateur du Mont-de-Piété.
3. DELEPORTE-BAYART, anc. conseiller général, vice-président de la commission des Hospices et du Mont-de-Piété, conseiller sortant.
4. Henri BRIET, adm. des Hosp., Hôp. et Mont-de-Piété, conseiller sortant.
5. Emile THIERS, conseiller sortant.
6. BOURGOIS-CARLIER, cons. sortant.
7. Louis WILLEM, conseiller sortant.
8. Edouard DEBUCHY; cons. sortant.
9. Jules LEGRAND, conseiller sortant.
10. Victor FARVACQUE, cons. sort.
11. Augustin LEMAIRE, ancien conseiller.
12. Henri LEPERCQ, ancien conseiller.
13. Alphonse VAISSIER, ancien conseiller.
14. Louis BARBOTIN, architecte-ingénieur.
15. Arthur BOURGOIS, entrepreneur.
16. Félix CHATTELEYN, avocat.
17. Adolphe COUPEZ, prés. du Com. radical social., vice-président de la Ligue Républicaine.
18. DELANNOY, docteur en médecine.
19. Clément DURANT, secrétaire de la Ligue républicaine.
20. Adolphe DESOBRY, march. de beurre.
21. Emile DEBRIL, débitant de tabac.
22. Clodomir DENONNE, cons. prud'homme.
23. Henri DELOBEL, représ. de commerce.
24. Jean-Louis DEBOORGHÈRE, cabaretier.
25. DUBOIS-DUBOIS, trésorier de la Ligue républicaine.
26. Henri DUFLOT, ouvrier menuisier.
27. Henri FŒLIX, épicier.
28. Théodule LENARD, employé.
29. LELONG-CAROUL, marchand boucher.
30. Gaston MONVOISIN, négoc. en laines.
31. Paul PHILIPPE, libraire.
32. Richard PLATEAU, négoc. en tissus.
33. Arthur RAMON, ouvrier menuisier.
34. Augustin SIX, épicier.
35. Emile VITOU, licencié en droit.
36. Emile WERRTS, industriel.

TOURCOING

Candidats Républicains

1. Victor HASSEBROUCQ, maire, conseiller sortant.
2. Fidèle LEHOUCQ, adjoint, conseiller sortant.
3. Edouard SASSELANGE, adjoint, conseiller sortant.
4. Alfred LEFRANÇOIS, adjoint, (Id.)
5. Gustave GLORIEUX, conseiller sortant.
6. Delphin DUMORTIER, ouvrier tisserand.
7. Augustin DALLE, ouvrier tisserand.
8. Louis HERSIN, ouvrier mécanicien.
9. HONORÉ DHALLUIN, conseiller sortant.
10. Félix MULLER, conseiller sortant.
11. Léon SALEMBIEN, conseiller sortant.
12. Charles DELAVAIVRE, cons. sortant.
13. MASURE-SIX, conseiller sortant.
14. SÉNÉLAR-MONTAGNE, cons. sortant.
15. DUPONT-CHOPART, conseiller sortant, (Quartier du Blanc-Seau.)
16. GOUBE-D'ANZIN, pharmacien. (Id.)
17. Louis CRUQUE, propriétaire. (Id.)
18. Louis DESPINOY, ouvrier trieur. (Id.)
19. Gustave DRON, député conseiller sortant
20. Joseph RASSON, conseiller sortant.
21. Louis HONORÉ-DUMORTIEU, id.
22. DIÉVAL-SURMONT, id.
23. DIDRY-DUBRULLE, brasseur.
24. Louis GRAU, conseiller sortant.
25. Jean-Louis JUBARU, id., quartier de la Croix-Rouge.
26. Fidèle STRAET, rentier, quartier de la Croix-Rouge.
27. Louis DHAL-DESCY, mécanicien, quartier de la Croix-Rouge.
28. Auguste DUCOULOMBIER, rentier.
29. Julien TACK, conseiller sortant.
30. Caron CATEL » »
31. Henri PARIS » »
32. Ernest DELVA » »
33. Charles LEPLAT » »
34. Honoré COLSON » »
35. Alfred ROUX » »
36. Emile DELABRE » »

ELECTIONS MUNICIPALES

Dans le Nord

MARQUETTE

Nous assistons ici à un spectacle des plus réjouissants.

Les conseillers municipaux sortants viennent sous la signature de M. H. Dubreucq, de publier un manifeste qui serait simplement comique s'il n'était ridicule et niaisement menteur.

Les doux réactionnaires que vous savez inscrivent en tête de leur programme qu'ils font adhésion à la République !

Ah bah ! Depuis quand ?

Depuis hier sans doute, mais cette évolution est véritablement trop... spontanée pour qu'on puisse même faire semblant d'y croire.

On ne change pas ainsi son fusil d'épaule brusquement et sans crier gare.

Cette adhésion subite à la République est une manœuvre qui ne servira qu'à une chose : c'est à faire mépriser ceux qui, dans un intérêt électoral, renient leurs convictions anciennes et changent instantanément de peau et d'opinions.

Ces bons hypocrites parlent aussi d'apaisement religieux, d'extension des libertés communales, etc.

L'apaisement religieux, ils nous le donneraient certainement mais à la condition que tout le monde pense comme eux.

Quant à la liberté, on sait le cas qu'ils en font dans le clan Dubreucq, Verley et Cie.

Ils exercent sans cesse sur leurs ouvriers une pression abominable pour contraindre ces derniers à aller au patronage le dimanche.

Chez M. Verley, par exemple, Notre-Dame de l'Usine triomphe sur toute la ligne. On y fait la prière à l'arrivée, la prière avant et après les repas, la prière le soir. En un mot, on ne cesse point de prier — et cela sous peine de renvoi immédiat — dans cette bagnole qui ressemble fort à une succursale de sacristie.

Il y a encore un article de leur programme qui est une merveille

C'est l'article 7 dont voici la teneur :

« 7° Préoccupation constante de donner la préférence aux Français dans la distribution des secours, comme dans l'entreprise des travaux communaux, attendu que les Français supportent seuls les plus lourdes charges nationales. »

Cette préoccupation « *constante* » est si peu dans les habitudes de ces messieurs, que leurs ouvriers sont belges pour la plupart.

A quoi bon, par conséquent ces boniments redondants et creux qui donnent simplement une fâcheuse idée de l'hypocrisie de ces candidats de la réaction.

Nous espérons bien que ce soir, les électeurs de Marquette auront fait justice de ces pasquinades en rejetant dédaigneusement la liste réactionnaire qu'on a eu l'audace de maquiller et de déguiser pour la présenter au suffrage universel.

EMMERIN

Une erreur typographique nous a fait dire dans l'article d'hier « candidat bon enfant. c'est « candidat bonne d'enfant » qu'il faut lire.

Il y a ici deux camps : celui patronné par la Ligue républicaine et celui composé de quelques républicains sans prestige et de réactionnaires.

Ces derniers ont porté en tête de liste, le maire actuel, dans le seul but de profiter de sa popularité pour faire passer leurs candidats et obtenir ainsi une majorité soumise.

Il y a également quelques membres de la liste de la Ligue disséminés parmi les autres noms afin de donner le change. Mais cette manœuvre est percée à jour.

Les candidats de la Ligue et ceux du Comité protestent énergiquement contre l'emploi abusif fait de leurs noms dans la composition de cette liste, dans laquelle figurent entre autres M. Grég. Délemme ex-président de la Ligue et organisateur de cavalcade cléricale, qui trouve façon de placer dans deux phrases, trois absurdités de la taille d'un hippopotame, et M. Victor Vasseur, piqueur de travaux.

Et ils ont le toupet d'appeler cette liste « Républicaine » et à première vue on compte une moitié de réactionnaires.

Leur première liste à peine sortie des presses leur a servi à commettre en l'affichant, une odieuse vilenie à l'endroit d'un citoyen respectable, fondateur de la Ligue républicaine dont ils sont les transfuges.

Et maintenant, électeurs d'Emmerin, à vous de juger dans votre bon sens : *Ecartez de votre Conseil communal ceux qui ne cherchent que la zizanie, la discorde et la désunion en un mot* : **les jaloux** et votez pour les candidats de la Ligue.

Claire AZÉNON.

LA MADELEINE

Voici la composition de la liste républicaine que nous recommandons chaleureusement aux électeurs de la Madeleine :

Crépelle-Fontaine, maire, chevalier de la Légion d'honneur; Leclercq, Charles, adjoint; Bardel, conseiller sortant, Bouchez, Bouriez, Emile, Castelain, Couvez, Crombet, Desruelle, Dubois, Flament, Fournet, Leva-Sifroid, Meurice-Butin, Salembier, conseillers sortants; Billaux, chef de section aux tabacs; Cordonnier, Prudent, boulanger; Dron, ingénieur, négociant en huiles; Dumortier, fabricant de parquets; Leclercq, Georges, cultivateur; Leroy, Henri, fondeur en fer, ancien conseiller; Morère, Jean, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire; Tancrez-Cornille, ferblantier.

Cette liste, qui comprend la plupart des conseillers sortants sera certainement des mieux accueillies par la population qui a pu apprécier l'excellente administration de la municipalité précédente.

Sous la gestion de ce conseil prudent et sage, les impôts ont diminué dans des proportions considérables. De 0,90, les centimes additionnels sont tombés actuellement à 0.37 et de nouvelles réductions vont être encore possibles.

Jamais situation plus prospère n'a affirmé plus éloquemment l'excellente gestion d'une administration municipale.

La liste réactionnaire qui tente de se dresser à côté de la liste républicaine est destinée à subir un lamentable échec.

Pourquoi les électeurs de La Madeleine iraient-ils nommer des réactionnaires dont les qualités administratives sont encore à connaître, alors que les mêmes électeurs savent à quoi s'en tenir sur les capacités du Conseil républicain qui a si brillamment administré la commune.

On a reproché à l'ancienne municipalité d'avoir fait construire une mairie que les réactionnaires qualifient pompeusement de monument luxueux.

Tout le monde sait à La Madeleine que cette construction s'imposait par suite des nouveaux besoins de la ville et il faut être bien à court de critiques pour en être réduit à formuler d'aussi piteux reproches.

En résumé, la liste réactionnaire au centre de laquelle s'épanouit le nom de M. Delaporte, sera ce soir black-boulée dans les grandes largeurs.

Les électeurs de La Madeleine renommeront aujourd'hui les conseillers sortants à la tête desquels se trouve le nom estimé du vaillant maire M. Crépelle-Fontaine. Cette liste par sa composition offre des garanties de sage administration et de prudence et son caractère politique répond pleinement aux opinions républicaines de la population de la Madeleine.

SAINT-ANDRÉ

Les candidats républicains adressent aux électeurs l'appel suivant :

Chers Concitoyens,

La période électorale touche à sa fin ; pour avoir été silencieuse et courtoise, ainsi qu'il devrait toujours en être entre citoyens qui se respectent, la lutte n'en est pas moins nettement circonscrite entre les candidats républicains d'une part et les candidats réactionnaires et cléricaux de l'autre, quelque titre qu'ils accaparent aujourd'hui.

Au moment où votre choix va se porter fatalement sur les uns ou sur les autres, nous vous demandons d'examiner avec impartialité les hommes qui sollicitent vos suffrages et dans leurs actes passés de les juger pour l'avenir.

Nous sommes républicains de longue date.

Républicains, cela veut dire que nous sommes les descendants de ceux qui proclamèrent, à la face du monde, la fameuse Déclaration des Droits de l'homme ou du citoyen ; cela veut dire que nous sommes les disciples de Thiers et de Gambetta.

Républicains, cela veut dire que nous applaudissons les lois républicaines, comme le furent la loi scolaire et la loi militaire; cela veut dire que, comme par le passé, nous continuerons à soutenir le gouvernement, à l'aider de tout notre appui, pour lui permettre de continuer les lois de réformes et de progrès que la France confiante attend encore de sa sagesse et de sa prévoyance.

Républicains, cela veut dire enfin que ce n'est pas seulement sur nos monuments publics, mais bien dans nos cœurs que sont gravés ces grands mots : Liberté, Egalité, Fraternité.

Voyez maintenant nos adversaires :

Hier, réactionnaires-cléricaux, n'ayant qu'une haine au cœur, celle de la République, qu'un désir, celui de la renverser ; utilisant pour parvenir à leur but, tous les hommes turbulents qui passaient à leur portée, sans s'apercevoir qu'avec de pareilles compromissions leur honneur politique sombrait piteusement sans aucune compensation. Aujourd'hui, sur un mot d'ordre venu de Rome, on essaie de passer l'éponge sur le passé, et les réactionnaires-cléricaux d'hier se transforment subitement en républicains indépendants. Mais indépendants de quoi ? du Principe républicain, devraient-ils ajouter, pour ne tromper personne.

Electeurs de Saint-André, c'est une tactique qui vaut tout juste ce que valaient les autres, une tactique percée à jour et dont vous ferez bonne justice. Vous leur ferez comprendre que le principe républicain n'a jamais été plus vivace en France, que jamais il n'a été plus puissant.

Pour cacher leur jeu, nos adversaires affirmeront que la politique n'a rien à faire au milieu des intérêts communaux et qu'il suffit d'être capable; c'est vrai. Mais la politique n'exclut par le soin des affaires publiques. Et quant aux qualités et capacités que s'arrogeront nos adversaires, nous les revendiquerons pour nous-mêmes et nous n'admettons pas que nous puissions faire moins bien qu'eux, quand il s'agit de défendre vos intérêts. Notre passé doit vous garantir l'avenir, car après avoir satisfait à tous les services publics, tout en diminuant considérablement les centimes additionnels, nous vous laissons la caisse communale dans l'état le plus florissant.

Pensez-vous que nous serions dans cette situation, si les conseillers municipaux républicains n'avaient pas su résister avec énergie aux propositions dangereuses qui leur furent faites il y a une dizaine d'années ?

La politique, disent-ils encore, n'a rien à faire dans les intérêts communaux ; c'est vrai.

Mais l'élection des sénateurs, qui est politique, ne dépend-elle pas directement de la composition des conseils municipaux ?

Et n'est-ce pas, en outre, une nécessité pour ainsi dire absolue, une garantie de haut intérêt que les assemblées municipales soient en harmonie parfaite avec le gouvernement et que, depuis le conseil des ministres jusqu'au plus humble conseil municipal, ce soit le même principe qui guide les esprits et anime les travailleurs.

Electeurs, notre commune en a montré l'exemple pendant de longues années. Grâce à son administration toujours et franchement républicaine, elle a obtenu maintes fois, des pouvoirs publics, des subventions pécuniaires pour ses chaussées et ses édifices publiques.

L'oublierez-vous aujourd'hui ?

Alors qu'il a fallu tant de patience et de dévouement à nos prédécesseurs et à nous-mêmes, laisserez-vous parvenir à l'honneur ceux qui n'ont pas été à la peine.

Nous mettrez-vous, nous et nos amis, au rancart comme de vieux meubles, et laisserez-vous le fruit de nos travaux devenir la proie de nos adversaires alléchés.

Electeurs de Saint-André,

Au moment où, seuls devant votre conscience, vous êtes appelés avec le bulletin de vote, à remplir un des plus grands devoirs du citoyen libre, nous avons confiance dans votre jugement ; vous ne saurez vous montrer ingrats, et vous voterez pour la liste républicaine — la vraie — sans hésitation et avec la conviction que vous contribuerez ainsi pour l'avenir à la prospérité et à la tranquillité de votre commune.

Vive la République !

Les candidats républicains.

On nous écrit de cette commune ;

Monsieur le Rédacteur,

L'*Echo du Nord* a parlé jeudi dernier de la liste indépendante, portant M. Vandame en tête et quelques personnalités de la commune.

Pour être absolument sincère, son correspondant aurait dû ajouter que cette liste était *uniquement* composée de réactionnaires intransigeants de la veille, et la sympathie qu'il lui fait attribuer par la commune n'est certainement que le reflet de son opinion propre.

Aujourd'hui paraît la liste républicaine, formée d'abord par les conseillers sortants, quelques ouvriers intelligents et honorables et d'autres citoyens jouissant de l'estime publique. Voilà certainement la liste qui aura la sympathie de la commune.

L'ancien Conseil municipal a fait preuve de qualités sérieuses; sa majorité républicaine a parfaitement administré la commune, et son chef, M. Porion est bien l'homme tout désigné par l'opinion publique pour concilier les aspirations des habitants : une politique de paix et de travail. Que les électeurs n'oublient pas pour faciliter la lourde tâche qui va lui incomber, d'envoyer au Conseil municipal une majorité républicaine, homogène et compacte,

Le Comité républicain.

RONCHIN

On nous communique la circulaire suivante :

Chers concitoyens,

Vous êtes appelés à voter le 1er Mai pour le renouvellement intégral du Conseil municipal.

Deux partis se disputent vos suffrages, votre choix ne saurait être douteux ?

D'un côté des cléricaux, des réactionnaires incapables, ennemis du progrès, opposés à l'instruction du peuple, voulant le laisser comme eux dans l'ignorance, ce qui permet d'excuser leurs faux administratifs, des hommes enfin sans pudeur qui osent se dire républicains ! heureusement vous les connaissez ces républicains patronnés par la *Dépêche*, la *Croix*, le *Courrier populaire* et autres journaux cléricaux, vous les avez vus à l'œuvre, vous pouvez les apprécier.

Le Gouvernement républicain accorde-t-il des indemnités aux cultivateurs, ayant des bestiaux atteints d'épizooties, ayant des récoltes grêlées, rien ne leur échappe, ils savent toujours faire leurs réclamations en temps. Mais lorsque les *chambres* à la suite d'hiver rigoureux, comme celui de 1890 91, votent une somme de six millions pour venir en aide aux communes pauvres, nos administrateurs de Ronchin ne s'en apperçoivent pas, ou plutôt, cela ne les intéresse nullement, une simple lettre du Maire adressée à la Préfecture suffisait pour obtenir un soulagement pour les malheureux : la commune de Lezennes a obtenu 200 francs pour ses pauvres, celle de Faches-Thumesnil a reçu 300 francs ; quant à *Ronchin* ? **Rien, absolument rien.**

De l'autre côté, des républicains convaincus dévoués aux intérêts de la commune et des contribuables, ayant fait leur possible pour atténuer les impositions et pour répartir équitablement les charges, vous avez pu apprécier depuis le 1er Janvier qu'ils sont en majorité au Bureau de Bienfaisance, les secours en charbon, pains et vêtements qu'ils ont distribués aux pauvres ; étant en communauté d'idée et d'opinion avec leur Conseiller Général, ils ont pu obtenir du département l'admission de quatre orphelins à l'hospice dépositaire et de quatre pensions départementales pour des vieillards indigents de notre Commune.

Si vous appréciez ces services, vous n'hésiterez pas à voter pour la liste républicaine composée d'ouvriers honnêtes, laborieux, qui feront cesser les gaspillages, réduiront les dépenses, à leur juste limite, supprimeront les subventions inutiles. Lorsque la Commune donnera des fêtes, ils s'arrangeront de façon à ce qu'elles profitent à tout le monde au lieu de ne profiter, qu'à une seule personne ; une fois les crédits votés, ils ne les laisseront pas dépasser de moitié comme cela s'est vu lors du festival. Ils sauront enfin réaliser des économies pour donner gratuitement, sans surcharger les contribuables, les fournitures classiques aux enfants de la Commune et aideront les ouvriers, qui par suite de maladies ou de blessures, se trouveraient dans le besoin.

Vous préférerez ces honnêtes républicains, connus de tous, à ces Français d'occasion n'ayant subi le tirage au sort dans aucun pays, ce qui ne les empêche pas d'avoir la prétention de gouverner ceux qui ont toujours accompli leurs devoirs envers la Patrie.

Electeurs républicains,

N'oubliez pas que nos adversaires useront de tous les moyens jésuitiques, mensonges, calomnies, délations, pour arriver en majorité au conseil municipal.

Ils lanceront à la dernière heure plusieurs listes dans le but de diviser vos suffrages. Cette manœuvre leur a toujours réussi : mais vous êtes prévenus, vous ne vous laisserez pas tromper, vous serrerez les rangs, vous irez tous voter pour la liste républicaine démocratique, composée des noms suivants :

Petitberghien Alfred, ex-mécanicien, membre du bureau de bienfaisance — Desreumaux Emile, conseiller sortant — Frémery Victor, rentier — Luce Louis, conseiller sortant, membre de bienfaisance — Delezenne Henri, fils d'Auguste — Ecrohart Henri, conseiller sortant, membre du bureau de bienfaisance. — Fostier Jules-César, conseiller sortant membre du bureau de bienfaisance — Dubois Jean-François, sellier — Boulanger François, tisserand — Deuxville Alexandre, chaudronnier — Tonnelle Charles, chaudronnier — Magniez Désiré, conseiller sortant — Thibaut Constant, chaudronnier — Dambrine Pierre, forgeron — Desrousseaux Jules, conseiller sortant — Fourmestraux Emile, décorateur — Badoux Louis, ajusteur — Grimonpont Louis, conseiller sortant — Flinois César, menuisier — Lambert Charles, chaudronnier — Leclercq Jules, serrurier.

Pas d'abstention et la [illegible] victoire est gagnée !

Vive la République !

RADINGHE-LEZ-HAUBOURDIN

On nous écrit de cette commune :

Après quatre ans d'installation à la tête de la municipalité, M. le Maire sollicite de nouveau un mandat électoral.

Qu'a-t-il fait ?

Rien, sinon surcharger les contribuables, se mettre tout le monde à dos et essuyer un affront chaque fois qu'il se rendait à la Préfecture. Voilà ses faits et gestes.

Que les électeurs jugent s'il est encore convenable de faire représenter notre petit pays par un personnage aussi... influent (!!!)

Lorsqu'ils auront bien compris leur devoir, ils sauront aussi comprendre s'ils doivent *oui* ou *non* donner leur voix à leur ancien représentant et l'admettre au Conseil municipal.

Pour notre part nous n'y croyons pas car nous croyons au bon sens de nos concitoyens.

HERRIN

On nous écrit de cette commune :

L'homme haineux est surtout nuisible dans la commune qu'il habite. Notre localité en est la preuve.

La bile accumulée résultant d'un camouflet électoral, est indigeste et se transforme aisément en venin. Chez la vipère, le poison accumulé est le résultat d'une sécrétion.

Aux élections municipales de 1888, l'homme haineux de M. Coupey obtenait 111 voix sur 117 suffrages exprimés, et le pauvre Coupey recevait une jolie veste dont les coutures furent rabattues aux élections complémentaires de 1890.

Les électeurs d'Herrin sont de rudes tailleurs, pas de commentaires, n'est-ce pas votre avis, M. Coupey ?

Nous répondrons d'une manière sommaire à la prose indigeste du 22 avril, la réplique nécessiterait plusieurs colonnes du journal.

En 1885, le maire d'Herrin n'a pas été condamné par le juge de paix de Seclin, c'est un mensonge M. Coupey ; voudriez-vous nous dire pourquoi le chemin en question n'a plus que 2 mètres.

En 1889, le Conseil de préfecture donnait tort au maire d'Herrin pour n'avoir pas convoqué par écrit le prestataire Coupey ; il est d'usage dans les communes qui se respectent d'informer verbalement les intéressés.

En 1890, dans un but de justice, il soutenait les justes droits de la commune dans la question du fameux sentier et M. Coupey se trouvait condamné par le juge de paix de Seclin; il en appela à Lille, la préfecture, le conseil de défense (avocat et avoué) conseillèrent à la commune de se défendre. L'article 5 de la loi concernant la reconnaissance des chemins vicinaux est formel. « La reconnaissance confère aux communes la propriété exclusive, etc... »

Vous avez signé, M. Coupey, cette reconnaissance et cependant la commune perdit son procès. Nous n'avons pas l'habitude de maudire nos juges, mais dans un but facile à comprendre, la commune en reste là.

Nous avons également un conseiller qui voit bien peu clair; il a constaté, paraît-il, sur une lettre préfectorale, l'absence de signature et de cachet, c'est de la diffamation, vous le savez M. Coupey. Nous conseillons au pauvre infirme une paire de lunettes et alors, à nos frais, nous ferons venir un photographe, nous tenons à faire passer à ses héritiers un croquis réussi; la postérité nous en sera reconnaissante.

Enfin, depuis un an, le maire fait tous ses efforts pour obtenir le plus économiquement possible, pour les ouvriers blanchisseurs un sentier, tout le monde sait à Herrin pourquoi il n'a pas encore réussi. Nous reviendrons longuement sur la question.

Voilà des commentaires, au revoir M. Coupey.

Le maire d'Herrin,
J.-B. QUÉVA.

SOMAIN

CANDIDATS RÉPUBLICAINS

MM. Pennequin Gustave, brasseur. — Mio Louis, maître d'hôtel. — Pagniez César, cultivateur. — Morelle-Théron Jean-Baptiste, négociant. — Boumanne-Rousselle, cultivateur. — Morelle Emile, négociant — Dransart-Villette, cultivateur. — Mio-Tranchant, rentier. — Wallez François, célibataire. — Beuriot, directeur de l'usine à briquettes. — Morelle-Boumanne, cultivateur. — Duflot Elie, corroyeur. — Fourment Louis, cultivateur. — Moreau Adolphe, maître d'hôtel. — Wallet-Delcambre, cultivateur. — Puvion, pharmacien. — Mio-Colpart, serrurier. — Berteloot, chef de la petite vitesse, tous conseillers sortants, et MM. Fourment Jules, juge de paix à Cambrai. — Villette Jean-Baptiste, marchand boucher. — Dupas Gustave, délégué mineur. — Colle Alphonse, négociant, et Loquet Charles, mécanicien en retraite.

Nous ne pouvons que féliciter la ligue républicaine du choix qu'elle a fait de ces candidats. Comme nous le disions hier, ils seront élus au premier tour en dépit des manœuvres qui se produiraient à la dernière heure. Ces élections seront l'occasion d'un nouveau triomphe pour le parti républicain.

BRUILLES-LEZ-MARCHIENNES

LISTE RÉPUBLICAINE OUVRIÈRE

MM. Hayez, maire sortant. — Legros François, mineur. — Pagniez François, cultivateur. — Dujardin Elie, mineur. — Correaux Emmanuel, mineur. — Durut Ildephonse, maréchal. — Cambien Henri, mineur. — Bourez Louis, cultivateur. — Couteaux Louis, mineur. — Gumez Louis, mineur. — Goube Henri, cultivateur. — Gumez Alexis, mineur.

Cette liste a beaucoup de chances de passer, attendu qu'elle offre toutes les garanties tant au point de vue municipal qu'au point de vue politique et social. Sa composition ralliera les suffrages des républicains, des ouvriers et des électeurs honnêtes. Ces candidats géreront au mieux des intérêts de la commune et ne feront certainement pas des dépenses inutiles.

Le syndicat des mineurs fait appel aux cultivateurs et aux ouvriers pour voter pour la liste ci-dessus et les prie de ne pas s'abstenir afin de rendre leur succès plus éclatant.

SAINT-POL-SUR-MER

Voici la liste des candidats républicains qui se présentent à l'élection municipale.

G Vancauwenberghe, filateur ; Louis Loosdregt, brasseur ; Cordier, propriétaire ; Degans, marchand boulanger ; Dias, contre-maître de scierie ; Jules Dupont, dessinateur; Dutemple, pharmacien; Charles Morel, jardinier ; Plattey, maître-maçon ; Ribreux, jardinier ; Verley, marchand boulanger ; Vervoort, jardinier ; Weisbecker, maître serrurier ; Benjamin-Bayard, agriculteur, conseillers sortants. — A. Degroote, fabricant de briques et de chaux. — Arthur Lagache, ouvrier mécanicien. — Louis Leducq, employé de commerce. — Désiré Liagre, propriétaire, ancien adjoint. — Frédéric Nave, ancien jardinier, propriétaire — Louis Ployart, maître maçon. — A. Timmermann, marchand boucher. — Wasteraere, marchand boulanger, ancien adjoint.

L'ancien maire de Saint-Pol, M. Georges Vancauwenberghe, conseiller d'arrondissement, malgré les calomnies dont il a été abreuvé, malgré les découragements justifiés éprouvés par lui à de certaines heures, se représente quand même aux suffrages des électeurs.

Nous ne pouvons que féliciter ce vaillant républicain de son dévouement à la chose publique, car peu de maires ont fait pour leur pays, ce que M. Vancauwenberghe a fait pour le sien et peu de gens en ont été aussi mal récompensés.

Grâce à ses efforts incessants, à son énergie de tous les instants, M. Vancauwenberghe a su doter Saint-Pol d'un *sanatorium* qui, en dehors de son utilité pratique, a attiré l'attention de tous les habitants de la région du Nord et même celle des étrangers sur la petite ville de Saint-Pol-sur-Mer.

Tout le monde sait que M. Vancauwenberghe dans le but de développer la prospérité de la commune dont il avait l'administration, s'est dépensé de toute façon, mettant son temps et souvent sa bourse au service des intérêts de sa petite ville.

On l'en a récompensé jusqu'alors par des outrages et des calomnies dont l'odieux journal qu'inspire le peu brillant Lalou, s'est fait volontiers le colporteur.

Le *Nord Maritime* cet exutoire de toutes les suppurations malsaines a cherché, à diverses reprises, à couvrir de ses immondices l'honorable maire de St-Pol-sur-Mer.

Nous espérons que les honnêtes gens de cette commune vengeront aujourd'hui leur vaillant maire en le renommant conseiller à une écrasante majorité.

E. L. B.

VALENCIENNES

Voici la liste qui, à notre point de vue, se recommande par le plus de titres à la bienveillante attention des électeurs.

Nous croyons du reste que la population toute entière est d'accord pour nommer les conseillers dont les noms suivent :

LISTE RÉPUBLICAINE

MM. Amédée Bultot, maire de Valenciennes. — Adolph Binet, conseiller sortant. — Charles Boucher, id. — Auguste Cacheux, id. — Jules Chapheau, id. — Alfred Corneille, id. — Fr. Damien, id. — Paul Debaralle, adjoint au maire. — Anatole Debièvre, conseiller, conseiller sortant. — Henri Debrabant, id. — Julien Déols, id. — Jules Dehaye, id. — Charles Devillers, id. — Auguste Doutriaux, id. — Eugène Fontellaye, id. — [illegible] Imbert, fondeur en fer. — Charles Lebacq, conseiller sortant. — Irénée Locart, id. — Louis Lemaître, id. — Edmond Lestoille, id. — Anatole Masouvrier, docteur en médecine. — Edouard Mariage, négociant. — Jules Pillion, [illegible] — Philibert Robiand, ingénieur. — Paul [illegible] adjoint au maire. — Charles Rauchon, conseiller sortant. — Alfred Trinquet, id.